



Salles, le 3 septembre 2018

ARRETE DU MAIRE n°ST/2018-285

AUTORISATION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

LE MAIRE de SALLES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212.2 à L.2215.1,

VU la loi 82-213 du 2 MARS 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret 58.1217 du 15 DECEMBRE 1958 modifié par le décret n° 69.150 du 5 FÉVRIER 1969 relatif à la police de la circulation routière,

CONSIDERANT la demande de la SARL LES BOIS DEBOUT pour le propriétaire Jean Yves DUFAURE pour l'utilisation de l'emplacement du domaine public devant le service de soins infirmiers situé rue de la haute afin stationner un camion grue de 19 tonnes pour recouvrir de tuile la résidence DELMAS du 20 septembre 2018 au 20 octobre 2018

ARRETE

Article 1er : Le domaine public devant le service de soins infirmiers rue de la haute lande sera utilisé par un camion grue du 20 septembre 2018 au 20 octobre 2018.

Article 2 : La signalisation des lieux est à la charge du pétitionnaire.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Maire de SALLES
- M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de BELIN/BELIET chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

LE MAIRE,